

Une centaine de morts en une semaine

Le terrorisme routier s'aggrave durant l'été



Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3631 - Dimanche 2 août 2015 - Prix : 10 DA

Décès d'un grand journaliste



Malik Ait Aoudia, combattant de la liberté

Page 24

Djaballah lance avec d'autres personnalités un nouveau pôle

Enième tentative des islamistes pour s'unir

Page 3

Le chiffre approché de la corruption

Par Mohamed Habili

Le ministre de l'Industrie, A. Bouchaoureb, a fait avant-hier une révélation sensationnelle en annonçant que le pays était à même de diminuer quasiment de moitié la facture de ses importations, et sans que cela impacte négativement sa croissance ou la satisfaction des besoins de sa population. A noter d'ailleurs qu'il ne s'est pas contenté de dire que faire l'économie de 30 milliards de dollars ne relevait pas de l'impossible, mais que c'est cela précisément que le gouvernement comptait réaliser dans un avenir proche. Comment un pays peut-il dans un délai relativement court diviser par deux la facture de ses importations ? Voilà une question, aux allures en même temps de défi à relever, qui partout ailleurs ne manquerait pas de déclencher un vif débat entre économistes de différentes obédiences, mais aussi de susciter la réaction des opposants, dont le métier tout de même est d'apporter en toute chose la contradiction aux gouvernants, mais qui pourrait bien ne pas faire de vagues dans un pays dont depuis des années déjà la classe politique est un champ de ruines. Pour débattre d'un sujet de cette nature, il faut disposer de chiffres, en l'occurrence avoir une bonne connaissance du commerce extérieur, de la nature comme de la valeur des importations, s'être armés préalablement d'arguments concrets à opposer le moment venu à ceux du gouvernement, en principe portés déjà à la connaissance du public.

Suite en page 3

Reportage

Casbah d'Alger

L'agonie silencieuse de l'envoûtante Médina

● Interview du président de «Fondation Casbah»
«La sauvegarde de La Casbah par l'action nationale»



PH > Mehdi B./I. A.

Dans la ville de Sidi Abderrahmane, une petite promenade à La Casbah servira à rafraîchir la mémoire. Un petit voyage dans le temps pour revivre les mille et une nuits et les histoires anciennes. A l'heure actuelle, les contes de fées et les légendes du passé se confrontent à la réalité du présent.

Lire page 2 et 3

Après une amélioration durant le dernier trimestre 2014

L'activité industrielle de nouveau en baisse

Page 5

Ciné-plage

Le 7^e art se rapproche des vacanciers

Page 13

Casbah d'Alger

L'agonie silencieuse de l'envoûtante Médina

■ Dans la ville de Sidi Abderrahmane, une petite promenade à La Casbah servira à rafraîchir la mémoire. Un petit voyage dans le temps pour revivre les milles et une nuits et les histoires anciennes. A l'heure actuelle, les contes de fées et les légendes du passé se confrontent à la réalité du présent.

Reportage réalisé par
Mohamed Mabkhout

Alger c'est facile de remonter dans le temps pour revenir à l'âge des sultans. Revenir aux sources et aux origines. Flâner dans les ruelles étroites et monter les interminables escaliers. Les maisons chaulées et colées les unes aux autres. Une méthode de construction antisismique ancienne, les maisons par cette technique deviennent «solidaires», elles s'appuient les unes sur les autres. Des maisons paraissant petites de l'extérieur sont en réalité spacieuses à l'intérieur. Une cour centrale de villégiature appelée squifa, décorée de verdure, centrée parfois d'une fontaine ou d'un puits. Depuis la Haute Casbah le visiteur a une vue imprenable sur la grande bleue. Une baie classée parmi les plus belles au monde et de la Méditerranée. La ville européenne s'embellit depuis la Haute Casbah avec la vue sur la mer et le ciel bleu, et ressemble d'un coup à une autre Venise avec ses pieds dans l'eau. En descendant vers la Basse Casbah nous nous rapprochons de la ville du type européen construite sur les gravas des douerates par le colon pour édifier sa ville à la française. La ville de Sidi Abderrahmane s'est vite réveillée, devenant un dortoir oubliant ainsi ses légendes et les histoires de grand-mères.

La Casbah... au croisement de l'histoire

La Casbah, une ville aux cinq portes, Bab Dzira, Bab el Oued, Bab el Bhar, Bab Jdid et Bab Azoun, respectivement en français portes de l'île, de la rivière, de la pêcherie ou de la mer, et porte neuve. Ces portes formèrent les principaux accès de la ville fortifiée et n'existent aujourd'hui que par leurs noms. Bologhine Ibn Ziri a fondé la première ville d'Alger en 960 sur les vestiges du comptoir phénicien. Les Carthaginois, les Romains, les Byzantins et les Arabes (à partir du VII^e siècle) ont tous contribué à enrichir cette ville par leurs passages. La chute de Grenade a engendré la reconquista, Alger a souffert des attaques espagnoles avec ses buts expansionnistes. Deux frères corsaires, d'origine turque, ont entendu l'appel des Algériens et couru à leur secours. Baba Aroudj et Kheir el Dine Barberousse luttèrent contre les Espagnols sous les ordres de la sublime porte. Contrairement aux relations tourmentées au Moyen-Orient entre

Turcs et Arabes, en Algérie et à La Casbah une relation fraternelle y est née. Barberousse fonda sa capitale à Alger suite à sa victoire contre les Espagnols au lieu baptisé Djazair ou les îlots Béni Mezghena. Les turcs ont contribué à l'enrichissement de cette architecture, apportant un savoir-faire raffiné. Les Français, à leur arrivée, pour ériger leurs villes à l'euro-péenne ont sacrifié les maisons de la Basse Casbah. Pour aménager des structures administratives, des casernes ou même des lieux de culte, des palais furent occupés et des mosquées converties. La mosquée Ketchaoua a été détournée de la voie de l'islam à celle du christianisme pour devenir la cathédrale d'Alger au nom de Saint Philippe.

Devant les différentes facettes

Pour une journée, nous avons voulu nous rendre dans cette médina visiblement différente de toutes les autres vieilles villes du Maghreb. Dans le but de goûter à l'atmosphère des houmates (quartiers) passant par le point le plus proche de la mer (Bab el Bhar) au point culminant de Bab Jdid, découvrir cet endroit incontournable pour



un touriste et profiter de l'occasion pour admirer la vue de la ville européenne depuis les hauteurs de La Casbah. Sous le ciel dégagé, nous avons parcouru les ruelles sinueuses de La Casbah. Le seul endroit à Alger où existe jusqu'à l'heure actuelle l'ânier, l'homme et l'âne coude-à-coude pour ramasser les ordures vu les chemins non carrossables. Le costume traditionnel est en voie de disparition à l'exemple du haïk, remplacé par des voiles non conformes au goût traditionnel de la médina. Le martèlement, ce bruit causé



par les artisans attire les passagers intrigués. Les marchands de tapis et toutes les personnes qui enrichissent ce patrimoine. Une dame âgée portant le haïk a remarqué notre présence et cherché à savoir le but de notre visite. «Nous ne reconnaissons plus La Casbah, mon mari pleure quand il voit la médina qui abritait les moudjahidine pour notre libération, dégradée et agoniser

Dzair Beni Mezghena. Contrairement à ceux qui pensent que Sidi Abderrahmane est né à Alger, en réalité il a vu le jour à Thaalba, dans les Issers en Kabylie. Un savant très ancré dans les sciences traditionnelles. Selon une légende, il enseignait une classe de mille enfants le matin et une autre le soir. Le mausolée dédié à sa mémoire est situé à La Casbah, et est entretenu régulièrement afin de donner au lieu paisible un engouement particulier. Le lieu reçoit de façon journalière les fidèles de tous âges, des personnes en quête de quiétude et de repos spirituel. Il est à rappeler que même la reine d'Angleterre Victoria s'est rendue au mausolée lors de sa visite à Alger. Elle a offert des lustres en cristal qui décorent toujours la salle en remerciements à un vœu qu'a exaucé le saint patron. L'intérieur de la salle dégage une atmosphère où les pratiques religieuses se mêlent aux traditionnelles, à l'instar des effluves du bkhour (l'encens) et les chants religieux qui envoûtent le visiteur.

Entre la mort et la résurrection

Au moment de l'indépendance, La Casbah comptait 1 200 maisons de type traditionnel et 420 de type colonial. Ce chiffre n'est plus le même. Aujourd'hui l'effondrement a fait chuter le chiffre à quelques centaines de maisons, à peine debout. Depuis l'indépendance, les maisons se sont vidées de ces anciens occupants. Les nouveaux habitants venus pratiquement de l'intérieur du pays en manque de citoyenneté, ne l'ont pas entretenue, comme le faisaient leurs prédécesseurs. La

densification de la ville à cause du colonialisme d'abord, et les années 1990 pour fuir le terrorisme dans un tissu urbanistique chagrin, a aggravé l'état dégradé. La Casbah subit, depuis l'arrivée des Français, une décadence laissant la ville abandonnée à son propre sort. Aujourd'hui, la médina est en voie de ghettoïsation et la spéculation de l'immobilier aggrave l'état précaire de La Casbah. Sous le patronage du président de la Turquie, un don a été fait pour restaurer la mosquée Ketchaoua et l'ex-résidence du gouverneur. Certains palais ont été restaurés mais de nombreux autres sont méconnus et tombent dans l'oubli. Nous avons visité les hauteurs de La Casbah, où un pic de dégradation et d'anarchie a été constaté. La couleur blanche n'est plus éclatante et les vieilles portes en bois, par manque d'entretien, ont été remplacées par des portes en fer. Une situation qui est en infraction avec la loi sur la protection des biens culturels et les cahiers des charges exigés par l'Unesco. La ville se ghettoïse vu le désordre et l'anarchie qui y règnent. Les locataires assoiffés de quitter les maisons ancestrales cherchent à obtenir un logement social. Ces derniers endommagent volontairement les bâtisses pour être relogés. Des palais tels que celui de «Lala Khedaouj el Amia», ou de «Mustapha Pacha» ont bénéficié d'une chirurgie esthétique mais l'opération n'a pas profité à toutes les bâtisses. Rien qu'un scanner pour détecter toutes les tumeurs et les soigner de façon efficace, une solution qui permettra à la ville de devenir un circuit touristique et du coup survivre.

M. M.

Djaballah lance avec d'autres personnalités un nouveau pôle

Enième tentative des islamistes pour s'unir

■ Des personnalités et des cadres du mouvement islamiste ont annoncé hier une nouvelle initiative visant à regrouper les enfants de ce courant.

Par Nacera Chennafi

Réunis dans une salle de cinéma à Alger, des personnalités et des cadres du mouvement islamiste ont lancé un appel à l'adresse de ce courant pour s'unir et dépasser la divergence et l'état de division qu'il vit. Les participants à cette réunion sont revenus sur l'état de faiblesse que connaît le courant islamiste, ce qui a laissé, selon eux, place aux meneurs de «complot» et ceux qui «favorisent l'intérêt personnel à celui du pays», avant d'affirmer que «c'est le moment de rattraper le temps perdu».

Les initiateurs de cette nouvelle démarche politique ajoutent dans leur appel : «On doit appeler au dialogue et à la consultation consciente et responsable sur notre réalité et ce qu'il faut faire pour devenir une force de prédication politique et de connaissance» et «c'est pour cela que notre réunion a eu lieu», précise-t-on. L'appel en question sollicite «les enfants de courants islamistes à se réunir et discuter de la réalité de l'avenir» et concerne tous les enfants du courant islamiste sans exception pour rejoindre cette initiative. Toutefois, les initiateurs de ce regroupement islamiste rassurent sur le respect du «pluralisme islamiste et les différents partis activant sous l'aile de ce courant



qui ne doit pas être atteinte d'aucun mal et les relations entre elles doivent se dérouler dans la logique de justice et de droit». Avant de préciser qu'il s'agit d'une initiative de personnes et ceux qui veulent la rejoindre sont les bienvenus et ceux qui la rejettent ont leurs excuses». Dans ce cadre, Abdallah Djaballah qui a pris part à cette réunion dira : «On veut que cette initiative soit celle de personnes et non de partis ou d'organisations», rappelant «l'échec» des initiatives lancées depuis «1976 puisqu'elles étaient initiées par des groupes et des organisations». D'autre part, il a relevé la particularité de cette initiative «inédite», soulignant qu'il ne s'agit pas

d'une personne ou d'un parti», pour sa part, l'ex-SG d'El Islah, Mohamed Boulahia, a soutenu cette initiative et appelé le courant islamiste à s'unir. Cette réunion a vu aussi la participation de Khaled Bensmain, président de la coordination contre le sionisme, qui a aussi appelé à l'union des islamistes.

Président d'un nouveau parti politique depuis 2012 sous le nom de Front de la justice et le développement (FJD) ou bien (Aldala) et membre fondateur de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique (CNLTD), Abdallah Djaballah n'a pas renoncé à son ambition de rassembler la famille islamiste, lui qui a déjà perdu deux formations politiques qu'il a fondées, à

savoir les mouvements El Islah et En Nahda qui n'ont pas participé à cette initiative, tout comme le MSP.

Il est à noter que ce nouveau pôle regroupera surtout des personnalités islamistes et on ne sait pas s'il s'agit d'ex-dirigeants de FIS dissous et ceux qui ne trouvent plus une place au sein de leurs partis dits «islamistes» respectifs. Depuis 2002, les islamistes essayent de se réunir sur l'initiative d'En Nahda et en 2012 d'ex-membres du FIS dissous ont affiché leur souhait de revenir sur la scène politique même si l'article 4 de loi portant sur les partis politiques interdit leur retour.

D'ex-dirigeants du FIS dissous, à l'image de Ali Djeddi, avaient participé et pris la parole à la réunion de Mazafran en juin 2014, un regroupement de l'opposition qui a été initié par la Coordination pour les libertés et la transition démocratique. Il est à noter que les islamistes sont de plus en plus divisés avec leur répartition dans de nouveaux partis qui peinent à se positionner sur la scène politique. Certains ont même tendu la main aux laïques comme le cas d'El Adala, MSP et En Nahda dans le cadre de la CNLTD composée notamment du RCD.

N. C.

Interview du président de «Fondation Casbah»

«La sauvegarde de La Casbah par l'action nationale»



Phy.B., Mehdi/A.

hauts de La Casbah, a pour président Belkacem Babaci et des membres volontaires. Ces derniers, par leurs compétences, dégagent tous les moyens afin de devenir une force de propositions incontournable pour la sauvegarde d'une ville classée patrimoine mondial de l'Unesco. Le président de la Fondation Casbah nous a reçu à son bureau pour répondre à nos questions.

Le Jour d'Algérie :
Qu'espérez-vous de cette association pour la sauvegarde de La Casbah ?

Babaci Belkacem : La création de l'association date de plus de 20 ans, son but initial était purement la sauvegarde de La Casbah en sa qualité de patrimoine historique, mémorial et architectural. Quelques centaines de maisons traditionnelles seulement ont survécu à l'effondrement, parmi eux sept palais et des vestiges des époques ottomane et médiévale. Le classement de l'Unesco de la vieille ville comme patrimoine mondial a été le fruit d'un mouvement associatif mais cet organisme mondial pourra retirer La Casbah de la liste du patrimoine mondial de l'humanité, si nous ne respectons pas le cahier des charges. Nous avons contribué, en partie, à limiter les effondrements. Avec l'aide de l'Office de gestion d'exploitation

des biens culturels, il y a eu une opération d'urgence de sauvegarde de La Casbah. Des madriers ont été posés sur les murs, une opération urgente pour éviter l'effondrement, ce qui donne aux ruelles la forme d'une étoile d'araignée. Et depuis deux ans, nous n'avons pas constaté un effondrement important car il faut voir, certains secteurs semblent parfois bombardés. Nous regardons vers l'avenir pour que La Casbah reprenne son rôle initial comme un circuit commercial pour attirer l'activité touristique.

Travaillez-vous en collaboration avec les autorités locales ?

La Fondation Casbah est une force de propositions, de dialogue et de contribution. Elle sert également de relais avec les comités de quartier auxquels nous transmettons les nouveautés et les connaissances. Nous sommes en train de monter une revue de la fondation qui s'appelle «L'écho de La Casbah». Nous fondons l'espoir sur le ministre Azzedine Mihoubi, concernant aussi la restitution de Baba Merzoug «le fameux canon». Il faut une action nationale pour la préservation de ce patrimoine, cela ne concerne pas uniquement la médina d'Alger mais aussi les casbahs à l'échelle nationale.

Après le concours «Sauvons La Casbah» où nous avons

constaté un écho médiatique important, qu'espérez-vous des retombées de cette initiative ?

Le concours «Sauvons La Casbah» a eu de l'écho. Nous remercions les partenaires, mais nous voulions une action volontaire. Quelle est l'importance de payer quelqu'un pour nettoyer devant sa maison car il faut inculquer l'importance de l'hygiène, «al nadafa min al iman». Nombreuses sont les initiatives de nettoyer les quartiers et qui sont proprement du volontariat. Des jeunes qui viennent de dehors de La Casbah pour nettoyer les rues. Quant à l'APC de La Casbah, elle est absente dans ce genre d'initiatives.

Quels sont les projets à venir de la Fondation Casbah ?

Le problème de la densité à l'intérieur des maisons poussent certains enfants à faire leurs devoirs de l'école sur le seuil de la porte. Pour ce faire, nous avons aménagé une salle pour accueillir ces enfants, il y aura même une salle d'alphabétisation pour les personnes âgées. Nous projetons même une salle de désintoxication pour les personnes droguées qui souhaitent guérir, et aussi aller vers les habitants pour faire de la proximité. Nous soutenons aussi les opérations de diagnostic technique. Nous projetons une bibliothèque pour la prochaine rentrée scolaire.

LA QUESTION DU JOUR

Le chiffre approché de la corruption

Suite de la page une

Ce n'est pas des opposants aussi peu préparés à assumer leur rôle, très portés qu'ils sont, qui plus est, à annoncer périodiquement l'apocalypse, qui pourraient se prêter à un exercice aussi exigeant intellectuellement. En l'absence d'un débat contradictoire, force nous est donc de donner crédit au gouvernement lorsqu'il se fait fort de réaliser une aussi importante économie. On peut supposer en effet que le ministre de l'Industrie ne parle pas en l'air, même si effectuer cette coupe combien franche ne fait pas partie de son domaine de compétence. Si on peut économiser quelque part la moitié d'une dépense essentielle sans que l'appareil économique s'en ressentisse et sans que cela se traduise par des pénuries touchant plusieurs produits, ces effets indésirables, alors c'est que cette somme susceptible d'être épargnée est en fait une sorte de prélèvement imposé par une foule de parasites détenant des positions fortes dans le secteur concerné. 30 milliards de dollars d'économisés, ce sont 30 milliards de pris à ce qui mériterait bien alors de porter le nom de mafia sévissant dans le commerce extérieur. Autant de pris par conséquent à la corruption, dont on aurait pu mesurer le coût et la pression non pas sur l'économie du pays dans son ensemble, loin s'en faut, mais seulement sur un de ses segments. On aurait approché le chiffre de la corruption, mais on serait encore loin de l'avoir quantifiée dans l'ensemble de ses œuvres et de ses tentacules. Il faudrait pour ce faire disposer d'une estimation non moins significative ou précise que celle que vient de révéler le ministre de l'Industrie, et qui elle concerne le maquis des marchés publics. Certes, une partie de la surfacturation à l'origine de la montée en flèche des coûts des importations y a là son origine. Pour autant, ces deux domaines ne se recoupent qu'en partie, de sorte que le chiffre global de la corruption ne pourra être obtenu que par une addition des deux prélèvements, l'un opéré dans le commerce extérieur et l'autre dans le domaine des marchés publics.

M. H.

Quelle est votre vision concernant la sauvegarde de La Casbah ?

J'ai de grands espoirs pour l'avenir de La Casbah. Il y a des structures qui bougent et pourvu que cela continue, car c'est pour notre mémoire et pour notre histoire, avec l'ouverture du musée Barberousse, qui deviendra un centre de rayonnement culturel. Les compétences de la gestion, chose espérée pour faire de La Casbah un lieu touristique et un circuit commercial à l'instar des pays voisins.

Propos recueillis par Mohamed Mabkhout

Hausse des prix des concassés

Les gâteaux de mariage ruinent les bourses

■ On ne peut imaginer un mariage sans des gâteaux faits à base d'amandes ou de pistache ou même de cacahuètes. Un tour effectué hier, dans les différents marchés de Bab El Oued et au marché Clauzel renseigne sur la cherté des différents concassés.

Par Thinhinene Khouchi

Près de 4 000 DA pour un kilo de pistache sans coquille, 2 000 DA pour un kilo d'amandes et 350 DA pour les cacahuètes, des prix qui pèsent sur le budget des jeunes qui se préparent à fêter leur mariage. On ne peut imaginer un mariage sans des gâteaux faits à base d'amandes ou de pistache ou même de cacahuètes. Un tour effectué hier, dans les différents marchés de Bab El Oued et au marché Clauzel renseigne sur la cherté des différents concassés. En effet les amandes, maîtresse de tous les gâteaux traditionnels algériens qui jouent un rôle très important dans les mariages algériens, sont cédées à 2 000 DA/kg, 2 600 DA, 1 800 DA le kg. Il y a à peine quelques mois, l'amande était cédée entre 500 et 800 DA le kg. Nous a indiqué un des commerçants rencontré au marché Clauzel. Pour les amandes effilées, qui donnent un petit plus à nombre de gâteaux du point de vue décoratif surtout, il faut déboursier un peu plus, soit 2 300 DA/kg. Les prix des noisettes, des noix, des noix de pécan, des noix de cajou, des pistaches dépassent tout entendement, en effet les noisettes, décortiquées, sont proposées à 2 700 DA/kg. La pistache, Jadis peu utilisée car d'importation, est proposée, aujourd'hui à 4 000 DA/kg décorative et à 2 300 DA/kg avec coquille. La noix de coco, utilisée dans les recettes algériennes anciennes, s'affiche à 350 DA/kg alors que les cacahuètes, baptisées l'amande du pauvre, s'affichent autour de 350 DA/kg. Tous ces produits vont en harmonie avec divers autres ingrédients indispensables pour satisfaire nos papilles gustatives. A ces prix-là, les jeunes algériens qui se préparent à fêter le plus beau jour de leur vie, soit le mariage, se voient, ainsi que leurs familles confrontés à des prix choquants. Une dame rencontrée devant un étal de fruits secs s'est montrée bien embarrassée. Elle doit

mariar son fils dans les jours à venir nous a dit : « Il me faut au moins 50 kg d'amandes ainsi que des noix ». « Il faut respecter la tradition sinon les langues vont se délier et les gens jaser », a-t-elle raconté. « Je dois faire des calculs pour m'en sortir, mais à 2 000 DA les amendes, la moitié de mon budget va partir dans les gâteaux », ajoute la dame visiblement « douchée » par les prix affichés. D'autres ménagères « trichent » en mélangeant les amandes avec des cacahuètes. L'astuce peut s'avérer acceptable mais le goût diffère. Une autre dame nous a expliqué qu'à ces prix-là elle devait ruser et tricher. « Je vais remplacer les amandes par les cacahuètes, ou plus tôt mélanger les deux, c'est la seule solution que j'ai trouvée valable pour ne pas me ruiner et en même temps respecter nos traditions et faire plaisir à mes convives », a-t-elle conclu.

T. K.



Discussions interlibyennes à Alger

Fin d'un round entre Bernardino Leon et des représentants du CGN

Les discussions se poursuivront dans le but de trouver une solution à la crise en Libye. Le secrétaire onusien chargé de la question libyenne annonce une prochaine rencontre qui pourrait s'élargir à d'autres acteurs de la question libyenne. Tel était le résultat d'un autre round des consultations interlibyennes tenues à Alger et qui a pris fin Vendredi.

Abdelkader Messahel, ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, le ministre italien des Affaires étrangères Paolo Gentiloni en présence du représentant onusien pour la Libye Bernardino Leon et une délégation du Congrès National Général libyen (CGN) présidé par Nouri Abousahmein se sont réunis depuis jeudi à Alger pour des consultations dans le pro-

gramme du processus du dialogue interlibyen. « Le dialogue interlibyen se poursuit, et on va voir comment on peut dépasser les divergences entre les parties libyennes », a déclaré le secrétaire onusien pour la Libye à la fin des consultations. Il a par ailleurs indiqué que « la semaine prochaine, il serait possible de reprendre le dialogue interlibyen », soulignant que sa médiation veut un accord qui inclut toutes les parties sans exclure aucune. Le dialogue marqué à chaque rencontre de l'absence de certains acteurs dans la crise libyenne et qui entrave les discussions retardant ainsi une sortie de crise finale au conflit. Selon le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, l'Algérie a été sollicitée pour faire avancer ce difficile processus de dialogue interlibyen après plusieurs mois de

négociations conduites sous l'égide de l'ONU, marquées par l'élaboration de plusieurs projets d'accord. « Ces consultations ont pour objet de convaincre ceux qui ne sont pas d'accord avec le processus de sortie de crise » a déclaré le même responsable onusien. « Il a exploré beaucoup de questions politiques et sécuritaires avec les représentants du CGN » a-t-il rajouté. Pour sa part, Abdelkader Messahel a indiqué dans une déclaration à la presse qu'il « reste encore des pas à faire dans le cadre du processus de dialogue interlibyen pour empêcher la Libye de tomber dans la spirale de l'inconnu », dans ce cadre, il est à rappeler que la Libye fait face actuellement à une menace terroriste sans précédent en particulier le groupe autoproclamé « Etat islamique ». Pour faire face,

Messahel a appelé les Libyens à faire plus d'efforts pour dépasser la crise dans leur pays, affirmant que « le plus grand effort sera fait par les Libyens eux-mêmes ». Il a toutefois renouvelé la confiance de l'Algérie dans les parties libyennes et la médiation internationale de trouver un consensus et de résoudre la crise par les voies pacifiques. De retour à Alger, les libyens reviennent pour s'asseoir autour de la même table afin de trouver une solution à la crise que vit la Libye depuis la chute du régime Kadhafi. Le but aussi est d'inviter les autres groupes armés qui refusent toujours de faire partie du dialogue qui pourrait aboutir à une réconciliation nationale. Le pays vit toujours dans un climat d'insécurité et d'instabilité marqué par une absence totale d'une forme d'un Etat. **Mabkhout**

Boumerdès

L'internet et le téléphone fixe à la portée des citoyens

Dans le cadre du développement du secteur, Algérie-Télécom lance un important projet d'extension du réseau de communication à la fibre optique à travers la wilaya et notamment dans les grandes agglomérations et zones urbaines. Cette opération entre dans le cadre du développement du secteur, indique-t-on au niveau de la direction d'Algérie télécom de Boumerdès. Un nouveau centre équipé d'appareils d'une haute technologie MSAN (Multi service Access Node) qui permet au citoyen d'accéder à internet haut débit ANIS, la TV sur le net et d'autres services tels que visioconférence et la visiofonie, a été réalisé au quartier popu-

laire de Helaimiya dans la commune de Boudouaou. Il est à rappeler que cette opération a touché plusieurs localités de la wilaya de Boumerdès pour ne citer que le quartier dit « Hai Ellouz » dans la commune de Khemis El Khechna, Ouled Brahim dans la commune de Hammadi, les coopératives Immobilières du quartier Ghoualem dans la commune de Boudouaou. Des lignes téléphoniques fixes ont été attribuées aux nouveaux abonnés. Outre ces derniers, un autre projet est en cours de réalisation à Zemmouri. Il s'agit du raccordement de deux lotissements, démunis, de plus de 500 habitations qui seront raccordés au réseau inter-

net et au téléphone fixe à la fibre optique à partir du réseau d'accès MSAN. Il est à rappeler que dans le même cadre plusieurs localités, des villages enclavés et des quartiers régions démunies à la téléphonie fixe et Internet ont été raccordés depuis le début de l'année. Citant, 2 500 lignes téléphoniques ont été installées dont 500 lignes au village de Talakoufi dans la commune de Naciria, 500 lignes à Tizi El Bir dans la commune de Chabet El Ameur, 144 lignes au quartier de Aoudia à Corso, 250 lignes au village de Benyounés à Zemmouri, 500 lignes au village de Takdempt relevant de la commune de Dellys et 500 autres lignes au village agri-

cole de Sahel Bouberak dépendant de la commune de Sidi Daoud. Pour le premier responsable du secteur au niveau de la wilaya, cette opération de désenclavement des régions notamment rurale, entre dans le cadre de la politique du secteur qui consiste à lier toutes les régions et les villages de plus de 1000 habitants. L'objectif du secteur consiste à accroître l'offre de services téléphoniques et aussi faciliter l'accès aux services de télécommunications au plus grand nombre d'utilisateurs et plus particulièrement les zones rurales. Pour lui, chaque citoyen ouvre droit à cet avantage de la communication des temps modernes. **A.Kichni**

Après une amélioration durant le dernier trimestre 2014

L'activité industrielle de nouveau en baisse

■ Après une amélioration durant le dernier trimestre 2014, l'activité industrielle a baissé dans le secteur public et a demeuré relativement stable pour celui du privé au 1^{er} trimestre 2015, selon une enquête de l'Office national des statistiques (ONS).

Par Hassina B

Durant le 1^{er} trimestre 2015, plus de 60% des entreprises publiques et 43% de celles du privé ont utilisé leurs capacités de production à plus de 75%, précisent les résultats de l'enquête qui a touché 740 entreprises composées de 340 sociétés publiques et 400 privées, précise cette enquête sur la situation et les perspectives dans l'industrie nationale.

Le niveau d'approvisionnement en matières premières a été inférieur à la demande exprimée pour plus de 56% des enquêtés du secteur public et pour près de 12% de ceux du privé.

Ce qui a engendré des ruptures de stocks pour plus de 46% des entreprises publiques et de près de 30% des entreprises privées touchées par l'enquête, causant des arrêts de travail allant jusqu'à 30 jours.

La demande en produits fabriqués a légèrement baissé, selon les chefs d'entreprises publiques, contrairement à ceux du privé qui ont déclaré une hausse durant les trois premiers mois de 2015.

Près de 40% des représentants des deux secteurs ont déclaré avoir enregistré des pannes d'électricité, causant des arrêts de travail de moins de six jours pour la majorité des concernés.

Au 1^{er} trimestre de 2015, le



nombre des effectifs a poursuivi sa tendance à la baisse, selon les industriels enquêtés.

Cette baisse a été plus prononcée dans le secteur public du fait, essentiellement, des départs à la retraite du personnel lequel n'a pas été renouvelé.

Près de 50% des chefs d'entreprises publiques et près de 20% de ceux du privé ont jugé que le niveau de qualification des travailleurs est «insuffisant».

La majorité des chefs d'entreprises enquêtés des deux secteurs ont affirmé avoir trouvé des difficultés à recruter du personnel, notamment d'encadrement et de maîtrise et ont déclaré ne pas pouvoir produire davantage en embauchant du personnel supplémentaire.

Le taux d'absentéisme a été inférieur comparativement au dernier trimestre 2014, selon 40% des enquêtés du secteur

public et plus de 20% de ceux du privé.

En raison de conflits sociaux, près de 35% du potentiel de production du secteur public ont connu des arrêts de travail inférieurs à 6 jours pour la majorité des concernés.

En raison de la vétusté et des problèmes de maintenance de l'équipement, près de 50% des entreprises publiques et près de 55% de celles du privé ont enre-

gistré des pannes, engendrant des arrêts de travail allant jusqu'à 30 jours pour les premiers et n'ont pas excédé les 6 jours pour les seconds.

Selon les résultats de l'enquête, la majorité des entreprises des deux secteurs ont remis en marche leurs équipements après des pannes.

Par ailleurs, plus de 65% industriels du public ont procédé à des renouvellements partiels et plus de 40% de ceux du privé ont effectué des extensions.

Presque la totalité des chefs d'entreprise touchés par l'enquête ont déclaré pouvoir produire davantage en renouvelant l'équipement et sans embauche supplémentaire.

Quant à l'état de la trésorerie des entreprises, il a été jugé «bon» par plus de 32% des gestionnaires du secteur public et par plus de 65% de ceux du privé.

Toutefois, l'allongement des délais de remboursement, le ralentissement de la demande et la rigidité des prix ont continué d'influer sur la trésorerie des entreprises.

Plus de 20% des entreprises publiques et près de 30% de celles du privé ont recouru à des crédits bancaires et la majorité n'a pas trouvé de difficultés à les contracter, selon les résultats de cette enquête.

H. B

Algérie-Russie

Signature à Moscou d'un procès-verbal sur les relations économiques

La 7^e session de la commission de coopération économique, commerciale, scientifique et technique algéro-russe, tenue les 30 et 31 juillet à Moscou, a été sanctionnée par la signature d'un procès-verbal renforçant les relations bilatérales, a indiqué hier le ministère des Finances.

Cette réunion a été co-présidée par le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, et par le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak.

Placée sous le signe de la consolidation des relations bilatérales et de l'amorce du partenariat entre les secteurs économiques, cette session «traduit la volonté commune des deux pays de donner un nouvel élan à la coopération bilatérale, à la lumière des orientations politiques des plus hautes autorités

des deux pays», indique le communiqué du ministère des Finances.

Elle a été, de ce point de vue, l'occasion pour faire le point sur l'état d'avancement de la coopération bilatérale et la finalisation d'un certain nombre d'instruments devant enrichir le cadre juridique régissant les relations entre l'Algérie et la Russie.

Le procès-verbal signé englobe plusieurs recommandations multisectorielles visant le développement et le raffermissement des relations bilatérales, selon le communiqué.

Les deux parties ont, ainsi, convenu de la programmation de plusieurs réunions de groupes de travail dans les domaines notamment des finances, des banques, de l'énergie, des ressources en eau et du transport maritime.

En marge de cette session, les représentants de l'entreprise publique Ferroviar et le groupe russe Uralgonzavod ont signé un accord de partenariat.

Par ailleurs, Benkhalfa a eu des entretiens avec le ministre russe de l'Energie, au cours desquels il a insisté sur la nécessité d'élargir la coopération institutionnelle intersectorielle, de fixer les échéances pour la réalisation des différentes actions convenues et de travailler ensemble pour valoriser les ressources pétrolières et gazières dans l'intérêt du développement des deux pays.

Benkhalfa a également rappelé le rôle que doivent jouer le conseil d'affaires algéro-russe et les comités et groupes de travail sectoriels.

Salem K./APS

Ouargla /Commerce

Le nouveau marché de gros de fruits et légumes lancé en chantier

Le nouveau marché de gros de fruits et légumes retenu en faveur de la wilaya de Ouargla est entré dans sa phase de réalisation, a-t-on appris hier auprès de la direction de commerce.

Doté d'un financement estimé à plus de 1,22 milliard DA, ce projet entre dans le cadre d'un programme «d'envvergure» initié par la société de réalisation et de gestion des marchés de gros

(Magros) et portant sur la réalisation de 14 structures similaires à l'échelle nationale, a-t-on précisé.

Confié en réalisation à une entreprise privée, le projet, dont l'étude technique a prévu selon les standards internationaux en la matière, est localisé dans la zone industrielle de la commune d'Aïn El-Beïda (6 km à l'est de Ouargla), sur une surface globale

de 20 hectares, a-t-on encore précisé.

Une fois achevée avant la fin 2016, cette structure à vocation régionale, qui disposera de toutes les installations requises notamment 96 locaux et carrés commerciaux d'une superficie variant entre 50, 75 et 100 m² chacun, permettra de générer de nombreux emplois directs et indirects et d'améliorer le circuit

de commercialisation de produits agroalimentaires.

La wilaya de Ouargla compte actuellement deux marchés de gros de fruits et légumes situés sur le territoire des dairas de Ouargla et Touggourt, ainsi que onze marchés couverts, quatre marchés de proximité et sept autres hebdomadaires.

F.O/APS

Prix Le pétrole baisse nettement à New York

LES COURS du pétrole ont rechuté vendredi à New York où le cours du baril de référence (WTI) pour livraison en septembre a perdu 1,40 dollar à 47,52 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Le marché termine ainsi sa cinquième semaine de baisse consécutive et se rapproche de ses plus bas niveaux depuis six ans, après un essai de stabilisation autour de 60 dollars le baril à New York pendant le printemps. «La semaine n'a pas été particulièrement tendre pour le pétrole», a reconnu l'analyste Bart Melek. «Malgré le fait que l'on a annoncé mercredi un recul inattendu des réserves américaines de pétrole, le marché continue à s'inquiéter de la surabondance mondiale», a-t-il expliqué.

Sur le plan international, le marché n'obtient pas plus de soutien de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), «si l'on en juge par les commentaires du secrétaire général du cartel, Abdallah El-Badri, jeudi lors d'une visite à Moscou», ont noté d'autres analystes.

R. E.

Université de Ouargla

Plus de 6000 nouveaux étudiants attendus

■ L'université a indiqué que ces nouveaux inscrits seront répartis à travers les différentes filières d'enseignement, dont 600 seront orientés vers les sciences de la nature et de la vie, et autant d'autres vers les sciences économiques et commerciales, et sciences de gestion.

Au moins 6 118 nouveaux étudiants devront rejoindre l'université «Kasdi- Merbah» à Ouargla, au titre de la nouvelle saison universitaire 2015-2016, a-t-on appris des responsables de cette institution.

Intervenant dans le cadre du lancement des inscriptions finales, le recteur de l'université a indiqué que ces nouveaux inscrits seront répartis à travers les différentes filières d'enseignement, dont 600 seront orientés vers les sciences de la nature et de la vie, et autant d'autres vers les sciences économiques et commerciales, et sciences de gestion.

Quelque 400 étudiants se sont inscrits dans la filière des hydrocarbures, 1 200 autres dans les sciences et techniques, 288 étudiants en sciences médicales, dont certains issus des wilayas de Biskra, El-Oued et Illizi, a ajouté Ahmed Bouterfaya. Selon le même responsable, toutes les dispositions ont été prises, dont la réception de 7 000 nouvelles places pédagogiques, pour l'accueil, dans de bonnes conditions, des nouveaux bacheliers de la wilaya de



Ph. > D. R.

Ouargla et d'autres régions du pays. L'université «Kasdi-Merbah», qui a enregistré la sortie, la saison dernière, de 2 375 promus en Master et 4 100 étudiants en licence, sera renforcée par l'ouverture de 30 nouvelles spécialités pour les doctorants et 5 nouvelles filières en Master, a-t-il assuré.

L'encadrement universitaire sera renforcé également par le recrutement de 59 nouveaux professeurs assistants, susceptibles de combler le déficit au niveau de certains départements, dont ceux des lettres, d'anglais, des hydrocarbures et des mathématiques, a fait savoir le recteur.

Ouverte en 1987, l'université de Ouargla, étoffée l'année dernière par l'ouverture d'une faculté des sciences médicales, compte actuellement 10 facultés et deux instituts de l'éducation physique et activités sportives et d'enseignement supérieur de technologie.

N.T./APS

Tamanrasset

Le wali installé dans ses nouvelles fonctions

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a installé le nouveau wali de Tamanrasset Silihi Belkacem dans le cadre du mouvement opéré récemment par le président de la République dans le corps des walis et des walis délégués.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des autorités locales, militaires et civiles et des notables de la région ainsi que de la société civile. Le mouvement opéré par le président de la République vise essentiellement à imprimer une dynamique nouvelle au développement national fondé sur le développement local, a indiqué le ministre avant d'ajouter qu'il s'agit d'un mouvement ordinaire qui intervient en réponse aux attentes de la population de la région. Il a en outre souligné l'intérêt majeur accordé par l'Etat à cette région notamment à travers les différents programmes de développement dont elle a bénéficiés au titre des plans quinquennaux au vu de son importance stratégique en tant que wilaya frontalière.

M. Bedoui a en outre appelé à la nécessité de consolider la cohésion nationale, de renforcer

la stabilité et de valoriser les composantes de l'identité nationale, soulignant le rôle du wali appelé à œuvrer en coordination avec les différents partenaires (institutions et société civile) pour améliorer le niveau de vie des citoyens, préserver les acquis nationaux et consacrer la démocratie participative à travers l'écoute de la société civile, l'amélioration de la qualité du service public et en évitant la bureaucratie.

Le ministre a affirmé, par la même occasion, que toutes les préoccupations de la population de la région seront prises en charge à travers l'intégration de nouveaux programmes de développement dans le cadre du fonds de solidarité des collectivités locales, précisant que tous les moyens matériels et humains ont été réunis à la faveur de la loi de finance complémentaire adoptée récemment en vue d'assurer aux nouvelles wilayas les

conditions favorables pour accomplir pleinement les missions qui leur sont confiées.

Pour sa part, le nouveau wali de Tamanrasset s'est engagé à œuvrer en faveur de la poursuite de la dynamique de développement que connaît la wilaya, appelant la population et les notables de la wilaya à l'aider pour la réalisation des objectifs tracés.

Lamine D./APS

Beni Saf

L'Ecole de pêche honorée pour ses efforts de formation

L'Ecole de formation aux techniques de pêche et d'aquaculture (EFTPA) de Beni Saf a été honorée récemment pour ses efforts de formation, a-t-on appris de sa directrice. Cet établissement a été félicité par le ministère de tutelle pour ses activités de formation de courtes durées destinées à diverses couches professionnelles et sociales, allant dans le sens de l'encouragement de l'aquaculture, a indiqué M^{me} Meniri Mouffok.

A l'occasion de la cérémonie de clôture de l'année pédagogique 2014-2015, l'engagement de l'EFTPA au soutien de l'aquaculture conformément aux orientations du ministère de tutelle a été mis en relief, a-t-elle

ajouté. L'Ecole de pêche de Beni Saf s'est investie également dans le cadre du programme «Aqua-pêche 2020», en encourageant la formation en pisciculture intégrée destinée aux agriculteurs et l'élevage en bassins. Ainsi, la dernière année pédagogique a été marquée, selon cette responsable, par la formation de deux promotions de 40 personnes chacune en pisciculture, 11 en élevage en bassins (aquarologie), outre les quatre promotions de 50 fellahs en pisciculture intégrée. «Nous avons relevé un intérêt particulier des fellahs à ces formations qui leur permettent d'avoir des poissons d'eau douce et également d'irriguer leurs terres à partir de bassins contenant des fertilisants et engrais natu-

rels», a souligné M^{me} Meniri Mouffok. L'EFTPA a formé, par ailleurs, une nouvelle promotion composée de 30 patrons côtiers de Beni Saf et 14 pisciculteurs intégrés d'Oran qui ont reçu leurs diplômes des mains des responsables de l'école ayant encadré, durant l'année 2014/2015, pas moins de 927 candidats, toutes formations confondues, et dont 673 sont déjà diplômés. Parmi les pisciculteurs d'Oran, il y a lieu de relever ceux chargés de gérer la future ferme pédagogique de Misserghine au niveau du CFFPA, a indiqué la directrice de l'école, précisant qu'ils relèvent de l'Office du tourisme de Misserghine.

M.G.

Constantine Plus de 1 100 familles relogées

PLUS DE 1 100 familles qui résidaient dans des habitations affectées par le phénomène de glissement de terrain à Constantine, ont été relogées dans des appartements neufs réalisés à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, a-t-on constaté. Le déménagement des familles concernées, mené dans de bonnes conditions, a été effectué dans le cadre d'une opération entamée le 2 juillet dernier, ponctuée par le relogement d'un total de quelque 3 000 familles éparpillées à travers plusieurs sites précaires. Cette opération qui a ciblé les habitants du quartier des Maquisards, permet de clôturer définitivement le dossier lié à l'éradication des sites de précarité qui subsistaient çà et là dans la ville de Constantine et sa périphérie, a souligné le wali, Hocine Ouadah, qui a supervisé cette action accueillie par beaucoup de soulagement par les familles bénéficiaires. Pour rappel, le relogement opéré durant le mois de juillet en cours a concerné 1 900 familles vivant dans des bidonvilles et 1 100 autres dans des habitations situées dans des zones touchées par le phénomène de glissement de terrain. D'ici à fin 2015, a ajouté le chef de l'exécutif local, 3 000 logements publics locatifs seront également distribués à autant de familles dans le cadre des efforts visant à répondre à la demande sur l'habitat social. D'autres logements du même segment seront aussi attribués «avant la fin de l'année en cours» dans d'autres communes de la wilaya de Constantine comme Ain Abid et Didouche-Mourad, a encore précisé le wali. M. Ouadah a également affirmé qu'au vu du programme d'habitat en cours dans la wilaya de Constantine, la tendance sera prochainement «inversée» étant donné que l'offre est appelée à dépasser la demande. Il s'est aussi réjoui de la qualité des logements réalisés dans cette wilaya s'agissant, en particulier, des programmes à caractère social.

R.R.



Sahara occidental/Droits de l'homme

L'Eucoco appelle l'UE à revoir son partenariat avec le Maroc

La Coopération européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco) a appelé l'UE à revoir ses relations avec le Maroc, soulignant que le partenariat avec ce pays, qui viole sans cesse les droits de l'Homme, «bafoue les valeurs de l'Union».

Par Ahmed O.

«Nous en appelons aux responsabilités qui incombent à votre poste (la chef de la diplomatie européenne, M^{me} Federica Mogherini) et vous appelons à replacer les valeurs de l'Union européenne au centre des négociations avec le royaume marocain», a déclaré, dans un communiqué, le président de l'Eucoco, Pierre Galand, en réaction au discours de la diplomate prononcé récemment lors de sa première visite officielle au Maroc.

M^{me} Mogherini avait déclaré, lors de sa visite à Rabat le 21 juillet, que le Maroc est «un partenaire privilégié de l'UE surtout dans les domaines de la sécurité, la prévention et de la lutte contre le terrorisme ainsi qu'en matière de gestion des phénomènes migratoires». «Je souhaite vous transmettre, au nom de la Coopération Eucoco, notre étonnement suite à ce discours», a insisté M. Galand, soulignant que «la teneur des propos adressés au gouvernement marocain et surtout, l'absence de réserves suite aux multiples et perpétuelles violations des droits de l'Homme commises par le gouvernement marocain nous inquiète et met en exergue un problème de fond dans les relations que l'UE entretient avec le royaume du Maroc». «Ceci est d'autant plus préoccupant du fait que ces relations sont destinées à être développées dans le cadre de partenariat renforcé», a martelé le militant, rappelant à la chef de la diplomatie européenne les principes fondateurs de l'UE, notamment le «respect de la dignité humaine, de la liberté, de l'Etat de droit et des droits de l'Homme». Le président de l'Eucoco, qui juge inacceptable un partenariat européen avec le royaume du Maroc, a fait état d'un constat accablant de la situation des droits de l'Homme, de la liberté d'expression et de la torture au Maroc et dans les ter-

ritoires occupés du Sahara occidental. «Récemment, de nombreux rapports des organisations des droits de l'homme ont alerté la presse et les décideurs politiques sur une intensification des violations des droits de l'Homme au Maroc, ainsi que dans les territoires occupés du Sahara occidental depuis 1975, il exerce la répression, la discrimination, la torture, le meurtre, la disparition de détenus et le pillage». Ainsi, a-t-il ajouté en s'appuyant sur plusieurs rapports, «l'année 2015 marque plus de 40 années durant lesquelles le peuple sahraoui a été privé, par le Maroc, de son droit à la décolonisation, et ce, en violation de l'ensemble des normes du droit international, du droit humanitaire et du droit humain».

«L'absence de la liberté d'expression déjà révélée par l'héroïne Aminatou Haider est aujourd'hui rappelée au monde entier à l'occasion de la grève de la faim d'Ali Lemrabet», a-t-il également dit. Journaliste opposant et défenseur des droits de



Ph. : DS

l'Homme au Maroc, Lemrabet avait observé, pendant plus d'un mois à Genève, une grève de la faim pour protester contre le refus des autorités marocaines de lui renouveler son passeport et lui délivrer un certificat de résidence au Maroc. «Vous ne pouvez ignorer que les discriminations dont sont actuellement victimes les migrants subsahariens s'intensifient et que de nombreuses violations des droits de l'Homme sont commises à leurs égards», a également fait savoir M. Galand à M^{me} Mogherini qui avait salué dans son discours l'action du gouvernement marocain en faveur de la coopération bilatérale avec l'Union.

«Autant de violations qui

démontrent clairement que les valeurs proclamées par l'Union sont bafouées», a souligné le président de l'Eucoco. «L'UE, en concluant des accords bilatéraux avec le royaume du Maroc, n'est-elle pas complice de ces violations en s'abstenant à les dénoncer publiquement ?», s'est-il interrogé. Dans ce sens, il a rendu la chef de la diplomatie européenne «obligée» de rappeler le droit à l'autodétermination du Sahara occidental, qui est un des principes de la politique étrangère de l'Union. C'est pourquoi le militant a demandé de faire tomber des accords conclus avec le Rabat, notamment l'accord de pêche UE-Maroc et l'accord agricole EU-

Maroc, qui «violent le droit international et spolient les Sahraouis de leur droit à la protection de l'ensemble de leur ressources naturelles». «Par ces accords commerciaux, l'UE accorde une reconnaissance implicite à la présence illégale du Maroc au Sahara occidental», a-t-il conclu.

A.O./APS

Libye Cinq soldats morts et 18 disparus après une attaque de Daech dans l'est

CINQ SOLDATS des troupes loyales au gouvernement libyen internationalement reconnu ont été tués et dix-huit portés disparus vendredi après l'attaque par l'organisation auto-proclamée Etat islamique (Daech/EI) d'un poste de contrôle militaire dans l'est de la Libye, ont rapporté des médias hier. «Cinq soldats ont été tués (...) et dix-huit autres sont portés disparus après une attaque menée par la branche libyenne du groupe Etat islamique», selon les agences LANA et AFP. Cette attaque a visé «un checkpoint sur une route dans le désert entre Ajdabiya et Tobrouk», dans l'est du pays, selon la même source. Le poste attaqué se trouve à seulement 170 km du quartier général du Parlement reconnu de Tobrouk, a ajouté LANA. La Libye a sombré dans l'anarchie après la chute du régime de Mouammar Kaddafi en 2011, et les milices y font la loi. Une coalition de milices, notamment Fajr Libya, s'est emparée en 2014 de Tripoli, poussant le gouvernement reconnu par la communauté internationale, ainsi que le Parlement, à s'exiler dans l'est du pays.

S.K.

Les autorités marocaines ont intensifié la répression durant les dix dernières années

Les actes de répression commis par les autorités marocaines au Sahara occidental occupé ont augmenté au cours des dix dernières années, a relevé, jeudi à Alger, le représentant du Collectif de défenseurs des droits de l'Homme (Codesa), Mohamed Salem Al-Akhal. S'exprimant lors d'une conférence organisée dans le cadre de la 13^e semaine de la solidarité et de fraternité entre la wilaya sahraouie d'El Ayoun et la commune d'Alger-Centre, M. Al-Akhal a mis la lumière sur les pratiques répressives des autorités marocaines qui ont emprisonné, depuis l'invasion, «plus de 2 550 détenus sahraouis, dont 599 avaient été jugés». «La plupart des peines prononcées étaient très sévères» et varient entre «15 ans d'emprisonnement et la perpétuité» au moment où «quelque 51 prisonniers politiques croupissent dans les geôles marocaines», a-t-il alerté. Au cours des dix dernières années, plus de 30 000

Sahraouis victimes des pratiques répressives marocaines ont été recensés, parmi eux au moins 7 000 avaient un état de santé fragile, selon la même source. Durant cette même période, l'armée de l'occupation marocaine a fait violer l'enceinte de plus de 2 900 maisons lors de l'attaque contre le camp de sahraoui de Gdim Izik, situé à 12 km d'El Ayoun, et où plus de 8 000 tentes ont été incendiées. De son côté, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie (RASD) à Alger, Ibrahim Ghali, a qualifié en marge de la conférence de «dramatique» la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés par le Maroc. «Les citoyens sahraouis subissent des violations des droits de l'Homme caractérisées par des fosses communes et des disparitions forcées d'activistes politiques sahraouis», a dénoncé l'ambassadeur.

A.O.

Tunisie

L'UE octroie une première aide de 116,8 millions d'euros

L'Union européenne (UE) a adopté le premier volet de son programme d'aide annuel en faveur de la Tunisie d'un montant total de 116,8 millions d'euros. L'aide vise à renforcer le secteur de la sécurité et à soutenir le développement socio-économique et régional, selon un communiqué de la Commission européenne publié sur son site

internet cité par l'agence TAP. La chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini a, à cette occasion, affirmé que le renforcement du partenariat entre l'UE et la Tunisie était une «priorité essentielle».

Le 20 juillet, le Chef du gouvernement Habib Essid avait effectué une visite de travail à Bruxelles où il a discuté avec les par-

tenaires européens de la lutte contre le terrorisme. «Cette adoption est l'une des nombreuses mesures concrètes que nous mettons en œuvre à court et à moyen terme pour répondre aux défis exceptionnels auxquels la Tunisie est confrontée», a indiqué M^{me} Mogherini.

R.M.

Territoires palestiniens

Nouvelles échauffourées après une journée meurtrière

■ Des échauffourées entre Palestiniens et armée et colons israéliens secouaient hier la Cisjordanie occupée au lendemain d'une journée meurtrière marquée par la mort de trois jeunes Palestiniens, dont un bébé brûlé vif par des extrémistes juifs.

Par Ali O.

Le nouveau cycle de violences a été déclenché vendredi à l'aube, lorsque des hommes masqués ont lancé des cocktails Molotov par la fenêtre de la maison de la famille Dawabcheh, dans le nord de la Cisjordanie occupée. Aussitôt, la petite habitation a été réduite à un tas de cendres, de même qu'une maison voisine - vide au moment de l'attaque. Ali, 18 mois, est mort brûlé vif, et aujourd'hui, ses deux parents, Saad et Riham, et son frère, Ahmed, quatre ans, se débattent entre la vie et la mort. Saad Dawabcheh, brûlé au troisième degré sur 90% de son corps, est dans «un état critique», a indiqué à l'AFP l'hôpital de Beer-Sheva, dans le sud d'Israël. Quant à son épouse et à son fils, ils sont «dans un état très grave et leur vie est en danger», selon l'hôpital Tel Hashomer de Tel-Aviv, contacté par l'AFP. Cette attaque, menée par des «terroristes juifs», selon les mots d'une rare dureté de la part des autorités israéliennes, est la dernière d'une longue liste de représailles menées par l'extrême droite israélienne et les colons. Mercredi, Israël détruisait deux maisons en construction dans la colonie de Bet-El, près de Ramallah - mais annonçait en

construire «immédiatement» 300 autres. Deux jours plus tard, la maison des Dawabcheh était attaquée et les assaillants recourraient aux murs d'une étoile de David et de slogans évoquant la «vengeance» et le «prix à payer», le label utilisé par ces activistes. A chaque mesure qu'ils estiment les léser, ils s'en prennent à des Palestiniens, des Arabes israéliens, des lieux de culte chrétiens et musulmans et parfois même à l'armée israélienne dans les Territoires occupés. La plupart de ces attaques sont restées impunites et c'est là la raison pour laquelle elles se poursuivent, assurément, unanimes, militants des droits de l'homme, Palestiniens et communauté internationale. Mais vendredi, face à la consternation devant les images du petit corps emmaillotté dans un drapeau palestinien, les dirigeants israéliens, le Premier ministre Benjamin Netanyahu en tête, ont tous dénoncé un acte «terroriste». Netanyahu ainsi que le président Reuven Rivlin ont, fait exceptionnel, rendu visite à Riham et Ahmed Dawabcheh. Le Premier ministre a même appelé le président palestinien Mahmoud Abbas pour lui assurer que justice serait faite. «Je doute, a répondu Abbas, qu'Israël mette en œuvre une véritable justice», et c'est pour cela que les Palestiniens



doivent remettre hier un dossier à la Cour pénale internationale (CPI) contenant les éléments sur ce nouveau «crime de guerre» d'Israël, selon eux. Vendredi, journée traditionnelle de mobilisation, les manifestations ont tourné aux cortèges funéraires en hommage au bébé devenu symbole de la violence des colons - responsables selon l'Autorité palestinienne de 11 000 attaques ces 10 dernières années. Ces défilés ont

ensuite dégénéré en affrontements avec les forces israéliennes. Un adolescent palestinien, touché par une balle de l'armée dans le camp de réfugiés de Jalazoune, qui borde Ramallah, a succombé dans la nuit. Hier après-midi, des centaines de Palestiniens ont accompagné le corps de Laith Khaldi, 16 ans, jusqu'au cimetière. Sa mère, en larmes au milieu des femmes venues présenter leurs condo-

léances, a accusé les soldats d'avoir tué «encore un enfant», «de sang-froid». Vendredi, un autre adolescent a été tué par l'armée israélienne, cette fois à Ghaza, l'armée expliquant qu'il s'était approché trop près du mur séparant Israël de l'enclave palestinienne.

Dans la nuit, une dizaine de Palestiniens ont été légèrement blessés dans des échauffourées à Jérusalem-Est, occupée et annexée par Israël, selon l'agence palestinienne. Et hier, colons et Palestiniens s'affrontaient dans un village du nord de la Cisjordanie. Si l'émotion a été aussi vive parmi les Israéliens, c'est parce que cette journée de violences a succédé à un autre événement sanglant: jeudi soir, un orthodoxe juif a blessé à coups de couteau six personnes, dont une adolescente, lors de la Gay pride à Jérusalem. L'homme venait de purger 10 années de prison pour une attaque similaire qui avait fait trois blessés lors de la Gay pride en 2005. Un rassemblement est prévu hier soir à Tel-Aviv sous le mot d'ordre «Stop à la haine». «Il faut que nous disions haut et fort que les incitations à la haine de l'extrême droite tue», assurent les organisateurs sur leur page Facebook. A. O.



Points chauds

Mutation

Par Fouzia Mahmoudi

Les analystes politiques américains sont de plus en plus nombreux ces dernières années à mettre en exergue la difficulté grandissante des candidats Républicains à accéder à la Maison-Blanche dans les années à venir, du fait de la mutation de l'électorat composé de plus en plus par une population hispanique qui vote très généralement pour le parti Démocrate. D'ailleurs, c'est bien dans cette optique que de nombreuses personnalités politiques Républicaines ont radicalement changé leur discours sur l'immigration ces derniers mois, à l'image du candidat à la présidence Jeb Bush, en vue de conquérir cet électorat qui aime à se déplacer les jours de vote. Du côté des Démocrates, si l'on évite de se montrer trop optimiste, il est difficile de ne pas se montrer un peu trop confiant. Surtout lorsque tout le monde a les yeux braqués sur Hillary Clinton qui pourrait bien, dès 2016, être la première femme à être élue à la présidence américaine. Toutefois, certains obstacles se placent d'ores et déjà sur son chemin et une polémique concernant l'utilisation de son adresse email personnelle pour traiter d'affaires officielles lorsqu'elle était secrétaire d'État aux Affaires étrangères, menacent sa campagne. La révélation de cette pratique, qui pourrait constituer une infraction aux lois en vigueur en la matière, a suscité une tempête médiatique et des attaques d'élus Républicains au Congrès. Même Obama qui s'est toujours montré encourageant à son égard avait montré des réticences. En effet, le président américain a apporté un soutien prudent à son ancienne secrétaire d'État Hillary Clinton dans la controverse qui a frappé cette dernière et qui peut encore nuire à sa campagne. Pourtant, cette polémique si elle s'éteint rapidement pourrait ne pas causer trop de tort à la Démocrate qui a encore une année et demie devant elle pour faire oublier ce fâcheux incident et pour porter l'attention des électeurs sur d'autres sujets et thématiques. Reste néanmoins la possibilité qu'un email vraiment préjudiciable soit trouvé dans la correspondance privée de Hillary Clinton qui pourrait dans ce cas-là bel et bien endommager très sérieusement les ambitions présidentielles de l'ancienne Première Dame et ouvrir un coloir aux candidats Républicains. Surtout que Jeb Bush semble binc décidé à devenir le troisième membre de sa famille à occuper le poste de commandeur des armées. Pour ce faire il n'y a pas à douter que les Républicains utiliseront toutes les armes qu'ils pourront trouver contre Clinton, même de vieilles munitions. F. M.

Afghanistan

Le nouveau chef des talibans appelle à l'unité d'un mouvement à la croisée des chemins

Dans son tout premier message audio diffusé hier, le nouveau chef des talibans afghans, le mollah Akhtar Mansour, appelle à l'«unité» des rebelles islamistes, dont les divisions sont de plus en plus palpables depuis qu'il a succédé au mollah Omar, fondateur du mouvement. Le décès du mollah Omar, figure consensuelle malgré son absence de la vie publique depuis la chute du régime des talibans en 2001, a mis en lumière les profondes divisions qui traversent les talibans, engagés à la fois dans des pourparlers de paix avec Kaboul et dans une violente saison des combats dans tout l'Afghanistan.

En outre, ils sont confrontés à la concurrence féroce de l'organisation de l'État islamique qui débâche de plus en plus de commandants talibans dégus par leur direction. Et la désignation cette semaine du mollah Mansour, bras droit de son prédécesseur, n'a apporté aucun apaisement. Certains commandants talibans jugent que sa sélection a été précipitée. D'autres lui auraient largement préféré le fils du mollah Omar, Yacoub, ou lui reprochent ses accointances avec le Pakistan, accusé par certains de souffler le chaud et le froid sur la rébellion.

«Le monde tente de créer des divisions dans nos rangs et de nous affaiblir», explique le mollah Mansour dans son message

d'une trentaine de minutes mis en ligne sur le site officiel des talibans. «Nous devons tous travailler à préserver notre unité. Les divisions dans nos rangs ne feront que servir nos ennemis et nous causer davantage de tort», souligne-t-il. La direction des talibans a adjoint au mollah Mansour deux lieutenants, le mollah Haibatullah Akhundzada, ancien chef des tribunaux des talibans, et surtout Sirajuddin Haqqani, le fils de Jalaluddin Haqqani et leader du réseau du même nom, une influente branche de la rébellion talibane réputée proche des services secrets pakistanais. Dans la controverse qui oppose les talibans les uns aux autres, l'opportunité de donner suite au premier round de pourparlers de paix organisés début juillet avec le gouvernement afghan au Pakistan divise. Sur le terrain, certains commandants y sont fermement opposés. Mais le mollah Mansour est «un modéré, favorable à la paix et aux pourparlers», souligne Abdul Hakim Mujahid, un ancien taliban aujourd'hui membre du Haut conseil afghan pour la paix, un organisme mandaté par Kaboul pour pactiser avec les rebelles islamistes. Or dans son message, enregistré au cours du «serment d'allégeance» des responsables talibans, le mollah Mansour reste très ambigu sur ses intentions. «L'ennemi dit

qu'existe un processus de paix. Comme vous le savez, nos ennemis diffusent beaucoup de propagande», lance-t-il dans ce message en pachtoone, langue parlée en Afghanistan et au Pakistan. «Notre but est d'appliquer la char'ia (loi islamique, ndr) et de mettre en place un système islamique. Notre jihad se poursuivra jusqu'à cela devienne réalité», explique-t-il encore. Un deuxième round de pourparlers devait avoir lieu vendredi au Pakistan pour tenter de mettre sur les rails un dialogue qui aboutirait à la fin du conflit sanglant qui dure depuis 2001. Mais l'annonce surprise cette semaine du décès du mollah Omar, survenu en avril 2013 d'après les services secrets afghans, a forcé Islamabad à le reporter sine die.

Le flou entretenu par la direction des talibans autour du sort du mollah Omar et son absence totale d'apparition publique depuis 13 ans ont fait enrager plus d'un commandant taliban.

Certains d'entre eux ont rallié l'organisation de l'État islamique qui tente de chasser sur les terres des talibans, à l'est de l'Afghanistan. Le mollah Mansour avait d'ailleurs adressé en juin une mise en garde au chef de l'EI, Abou Bakr al-Baghdadi, l'engageant de s'abstenir de toute implantation en Afghanistan, sous peine de «réaction» des talibans.



Ciné-plage

Le 7^e art se rapproche des vacanciers

■ Après la réussite du programme Ciné-médina qui a touché une quarantaine de villes algériennes, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel s'apprête à organiser Ciné-plage. Cet évènement, qui aura lieu au niveau des plages de six villes côtières, se veut une occasion pour assister à des projections de films récents. Le but majeur de ce programme cinématographique est de faire sortir les films des salles de cinéma pour aller vers le public, confirment les organisateurs.

Par Abia Selles

Le programme cinématographique Ciné-médina continue à offrir à la population d'une quarantaine de villes le plaisir d'assister à la projection de films récents. Cet évènement a été marqué par la grande affluence de la population de toutes tranches d'âge. Après Blida, Djelfa, Oum Bouaghi, c'est la population de Ourgla qui renoue avec le septième art. Cette manifestation a drainé, depuis son lancement mardi dernier à la Maison de la culture Moufidi-Zakaria, de nombreux cinéphiles, venus suivre sur écran géant des productions cinématographiques mettant en valeur le patrimoine matériel et immatériel national. «L'Algérie vue du ciel», des réalisateurs Yazid Tizi et Yann Arthuse Bertrand, et «Emir Abdelkader» du réalisateur Salem Brahim, sont les œuvres déjà projetées et valorisant, pour la première, la splendeur et la beauté des paysages naturels, des sites touristiques fabuleux du pays, et, pour la seconde,



l'histoire de la fondation de l'Etat algérien moderne par l'Emir Abdelkader.

Le programme de cette manifestation, qui prendra fin vendredi, prévoit la projection de deux autres productions intitulées

«Les parfums d'Alger», du réalisateur Rachid Benhadj et «Harraga Blues» de Moussa Haddad.

En effet, un programme similaire sera organisé dans six villes côtières. Il s'agit de Ciné-plage



qui va vers les vacanciers au niveau de six plages algériennes. Ce programme a été lancé hier à Annaba, Béjaïa et Oran, et se poursuit jusqu'au six du mois d'août courant. Quant à Tlemcen, Alger et Boumerdès,

les projections filmiques sont prévues du 10 au 16 du mois courant.

Les films programmés lors de ce cycle cinématographique est le film documentaire du réalisateur Yann Arthus Bertrand, «Algérie vue du ciel», le film documentaire du réalisateur Salem Brahim, «Abdelkader», le long métrage du réalisateur Rachid Benhadj, «Parfums d'Alger», «Harraga Blues» de Moussa Haddad, «Yema» de Djamilia Sahraoui, «Titi» de Khaled Barkat, et «L'Héroïne» de Cherif Aggoun.

Il est à noter que l'évènement Ciné-médina se poursuit dans les différentes villes du pays à raison de deux projections par jour. Ainsi, quatre jours de projections filmiques sont assurés dans les villes concernées. Quant à Ciné-plage, six villes sont concernées pour le moment en attendant la généralisation de ce programme dans toutes les villes côtières.

Organisés par l'Agence algérienne du rayonnement culturel (AARC), les deux programmes prévoient la projection des mêmes films, le but majeur de ce genre de programme est de participer à la redynamisation de la scène culturelle en Algérie. Cet organisme propose depuis sa création des activités culturelles et artistiques dans différentes disciplines, offrant au public le plaisir de la découverte et d'agréables moments en famille. **A.S.**

La manifestation des «Cadets de la musique andalouse»

L'association «Ibn Badja» de Mostaganem primée

L'association «Ibn Badja» de Mostaganem a décroché le premier prix de la 4^e édition de la manifestation «Cadets de la musique andalouse» qui a pris fin mercredi soir à la Maison de la culture «Ould-Aberdmane-Kaki» de Mostaganem.

Les 2^e et 3^e prix ont été remportés respectivement par les associations «Wichah El Andalou» de Mostaganem et «Cheikh Redouane Bensari» de Sidi Bel-Abbès.

La cérémonie de clôture de cette manifestation,

à laquelle ont assisté le président du Haut-Conseil des arts et des lettres, Abdelkader Bendaamache, et les familles des participants, a été marquée par l'interprétation de noubas de musique andalouse par l'artiste Samir Laaleug de la wilaya de Blida. Cette manifestation a vu l'introduction, pour la première fois, d'un concours auquel ont pris part 13 troupes de huit wilayas du pays. Les troupes ont été évaluées par un jury présidé par l'enseignant Mohamed

Hamaidi de Mostaganem et composé d'enseignants de musique. Cette manifestation de cinq jours, initiée par la direction de la culture en collaboration avec la Maison de la culture de Mostaganem, vise à encourager les jeunes talents, à soutenir les associations activant dans ce genre musical, à préserver ce legs et œuvre à la formation des amateurs de cette musique pour la transmettre d'une génération à une autre. **F. H.**

Journées cinématographiques d'Alger

Ouverture du concours d'écriture de scénario

Un appel à candidature à l'adresse des jeunes auteurs de scénario a été lancé par l'association «A nous les écrans» pour prendre part au concours national d'écriture de scénario des Journées cinématographiques d'Alger (Jca), annoncent les organisateurs.

Le concours organisé en partenariat avec l'Office national des

droits d'auteur et droits voisins (Onda) est ouvert aux auteurs de scénario de courts métrages et de documentaires rédigés en français ou en arabe, précise-t-on. Les participants au concours, également ouvert aux cinéastes confirmés, devront présenter des «textes jamais réalisés» à un jury composé de trois professionnels. Les candida-

tures devront être envoyées à anouslesecrans@gmail.com avant le 20 septembre.

Les résultats du concours seront dévoilés lors des prochaines Jca prévues en novembre prochain. Les inscriptions d'œuvres cinématographiques pour les 6^e Jca sont également ouvertes jusqu'au 20 septembre prochain sur le site

Internet des Journées www.jcal.com

Créées en 2009, les Jca ont permis la projection d'œuvres, tous thèmes confondus, ainsi que des rencontres-débats avec des cinéastes algériens et étrangers en plus de l'aide apportée aux lauréats du concours d'écriture. **T. R.**

Concours de breakdance

Les talents de huit villes algériennes attendus

Un concours de breakdance itinérant, récompensant les meilleurs talents dans huit villes d'Algérie sera organisé du 1^{er} au 29 août prochain, a-t-on appris auprès des organisateurs de cet évènement intitulé «The Algerian XXL battle». Le concours est ouvert aux danseurs et danseuses âgés entre 16 et 30 ans qui vont courir pour le «Prix du meilleur breakdancer» en prenant directement part aux sélections régionales dans

leurs villes respectives sans inscription préalable. Des présélections menées par un jury composé de danseurs et de chorégraphes auront lieu à Sétif, Batna, Annaba, Oran, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès et Alger, afin de sélectionner les 16 finalistes qui prendront part à la finale prévue à Alger le 29 août. Les concours de sélection se dérouleront dans les maisons de la Culture de chaque ville concernée et dans les théâtres régionaux

d'Oran, Sidi Bel-Abbès et Annaba. Habib Ainouche, danseur reconnu des années 1990, Brahim Bouchelaghem et Habib Tata professeur de danse et chorégraphe sont chargés des sélections. Le spectacle final prévu le 29 août à Alger (salle Ibn Khaldoun) est exclusivement dédié à l'art de rue (danse, performances, peinture). Il sera animé par des Dj algérien de renom à l'instar de Karim Dj Boss. **F. H.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Nouveau théâtre de verdure de Timgad (Batna)

Jusqu'au 6 août :

37^e édition du Festival international de Timgad.

Théâtre plein air Chakroun-Hasni d'Oran

Jusqu'au 4 août :

Festival local de la chanson oranaise.

Galerie d'art Asselah

Jusqu'au 10 août :

Exposition de l'artiste Hachemi Ameur, sous le thème : «Anamorphoses et certitudes».

Espace La Baignoire (Square Port-Saïd)

Jusqu'au 3 août :

Exposition «Machine théologique» de Liess Vergès.

Complexe culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua-Tipaza)

Jusqu'au 15 août :

Exposition de peinture «Lumières du Sud» de Salim Bouhali.

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa)

Jusqu'au 6 août :

7^e édition du Festival culturel maghrébin de la chanson andalouse.

Coup-franc direct



Ces litiges suspicieux

Par Mahfoud M.

A lors qu'on croyait que le transfert de Derrardja du MCEE au MCA s'était fait dans les règles de l'art, voilà que les Eulmis changent la donne et dévoilent des malversations et remettent en cause cet accord. Les actuels dirigeants de la formation de Babya ont beau déclaré que l'ancien président, Harkat n'était qu'intérimaire et n'avait pas le droit de signer sa lettre de libération, mais il faut quand même qu'on sache que ce dernier avait été désigné président avec le consentement de tout le monde. En plus, où est parti l'argent du transfert qui est quand même très important, si l'on ne peut pas établir de preuve que cette manne n'a pas transité par les comptes bancaires du club et de la SSPA ? Il serait, en effet, grave si la transaction n'est pas traçable et que les responsables concernés ne peuvent pas avoir un œil sur cette transaction. C'est pour cela que le marché des transferts devrait encore une fois être réglementé comme il se doit pour ne pas tomber dans ce jour d'imbroglio, surtout que le club acquéreur du joueur ne pourra pas défendre ses intérêts s'il n'y a pas moyen pour prouver qu'il a tout fait dans le respect de la réglementation. Les responsables concernés devraient ouvrir une enquête et aller loin dans cette affaire qui risque encore une fois d'éclabousser la balle ronde nationale.

M. M.

Liges 1 et 2 professionnelles

Le calendrier de la phase aller dévoilé

La Ligue de football professionnel a dévoilé le calendrier de la phase aller des deux L1 et 2, dont la 15^e et dernière journée est fixée respectivement au samedi 18 et vendredi 17 décembre. Pour la L1, le coup d'envoi de la compétition sera donné, comme fixé initialement, le samedi 15 août avec le déroulement de la première journée marquée par le derby algérois MCA-CRB. La deuxième journée est programmée pour le samedi 22 août, alors que la 3^e journée se jouera le samedi 29 août. La LFP a tenu compte des matches des représentants algériens engagés en phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique : USM Alger, ES Sétif, et le MCE Eulma, en fixant leurs

matches en retard. Le match de la 2^e journée de la L1 entre l'USMA et l'ES Sétif se jouera le mardi 25 août, idem pour le match du MCEE en déplacement face au CABB Arréridj comptant pour la L2. En revanche, la LFP a décidé d'avancer les matches des trois représentants algériens, comptant pour la 4^e journée, au samedi 5 septembre, pour leur permettre de disputer leurs rencontres respectives comptant pour la 6^e journée de la Ligue des champions, le vendredi 11 et le samedi 12 septembre. En vue d'une éventuelle demi-finale de la Ligue des champions, la LFP a également avancé les matches de l'USMA, l'ESS, et le MCEE, de la 6^e journée au mardi 22 septembre.

Mondiaux-2015 de vovinam viet vo dao (2^e journée)
Cinq nouveaux titres mondiaux pour l'Algérie



Les athlètes algériens ont décroché cinq nouvelles médailles d'or à l'issue de la deuxième journée des Championnats du monde de vovinam viet vo dao (30 juillet - 1^{er} août), disputée vendredi à la salle Harcha-Hacene (Alger), alors que le Vietnam est toujours leader au tableau des médailles avec 11 médailles d'or. Les médailles d'or algériennes ont été remportées par Zakaria Harmal dans la catégorie (68-72 kg), Bouzid Belkir (72-77 kg), Hiba Rahmani (60-65 kg), alors que les deux autres titres mondiaux ont été décrochés en épreuves techniques par les frères Nadjib et Youcef Hakani (Song Luyen Kiem Nam) et l'équipe composée de Bouhraoua-Kantouli-Halimi-Bendjaber dans la spécialité Da Luyen Tay Khong Nu. Outre les médailles d'or, l'Algérie a également remporté trois médailles d'argent et deux médailles de bronze, augmentant son total de médailles à 17 médailles (8 or, 7 argent et 2 bronze). Au tableau des médailles l'Algérie est deuxième avec huit médailles d'or derrière le Vietnam qui en compte onze. La finale de la catégorie (60-65kg) dames, disputée entre l'Algérienne Hiba Rahmani et la Belarusse Sviatlana Baranouskaya a été la plus spectaculaire de la journée. Après avoir été dominée durant les deux premiers rounds (4-6), l'Algérienne Rahmani a renversé la vapeur dans le dernier round obligeant son adversaire à jeté l'éponge à 30 secondes de la fin. "Les deux premiers rounds ont été difficile pour moi, dans le dernier round j'ai tout donné pour offrir le titre à mon pays. C'est extraordinaire d'être championne du monde sur sa terre", a déclaré Rahmani après son sacre. Les épreuves des Mondiaux se poursuivront samedi avec le déroulement de la dernière journée de compétition. Les éliminatoires débiteront dans la matinée alors les finales à partir de 17h30 à la salle Harcha-Hacene (Alger). Avec 37 athlètes, dont 9 filles, l'Algérie enregistre le taux de participation le plus élevé, avec l'ambition de décrocher le maximum de médailles en individuel, et la 2^e place par équipes. Les pays participants aux Mondiaux sont le Vietnam, Cambodge, Russie, Belarus, Allemagne, Belgique, Italie, Iran, Afghanistan, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Maroc, et Algérie.

Transfert de Derrardja au MCA
Les Mouloudéens dans un véritable imbroglio

■ Les dirigeants du Mouloudia d'Alger se trouvent dans un véritable imbroglio avec le transfert de l'attaquant, Walid Derrardja qui avait pourtant signé un contrat en bonne et due forme et avec en plus une indemnisation de transfert qui avoisinerait les deux milliards et demi qui avait été versée à son club employeur, le MCEE.

Par Mahfoud M.

En effet, c'est le tout nouveau président de la formation eulmie, Samir Rekkab, qui vient de déposer une opposition au transfert au niveau de la Ligue professionnelle de football (LFP).

Ce dernier considère que le transfert de Derrardja ne serait pas réglementaire étant donné qu'il n'a pas pris en compte le fait que le club avait effectué un changement à sa tête et que celui qui avait signé les documents, à savoir Abderrazak Harkat, n'était en fait que le président intérimaire, alors que le club avait un nouveau président, à savoir, Rekkab, avec lequel les dirigeants du Mouloudia se devaient de négocier.

C'est l'ancien président, Arrés Harada, qui est aussi membre du conseil d'administration qui a éclaté l'affaire et qui en a informé le nouveau patron pour faire des démarches visant à bloquer le transfert au niveau de la LFP.

«Nous avons saisi officiellement la LFP pour s'opposer à ce transfert. L'instance footballistique nous a



L'ex-joueur d'El Eulma n'est pas fixé sur son sort

demandé de lui envoyer des compléments de dossier pour dimanche. Je pense que nous sommes dans nos pleins droits. Si nous n'avons pas gain de cause, nous saisirons le Tribunal arbitral de sport (TAS)», a-t-il souligné.

Par ailleurs, Arrés Harada a expliqué que le transfert des deux joueurs étrangers, le Camerounais Abed Nego Tembeng et le Gabonais

Samson Mbingui, respectivement au DRB Tadjenanet et au NA Hussein Dey «sont réglementaires puisqu'ils ont été validés par Rekkab».

C'est dire que les responsables du Mouloudia sont dans une situation difficile tant est qu'ils doivent trouver une solution avec les nouveaux dirigeants du MCEE pour bénéficier des services du joueur.

M. M.

Leicester City

Ranieri insiste pour garder Mahrez

Le nouvel entraîneur de Leicester City, l'Italien Claudio Ranieri, a demandé aux dirigeants du club évoluant en Premier League anglaise, de prolonger dès maintenant le contrat de son international algérien Riyad Mahrez, qui expire en juin 2017, rapporte vendredi la presse locale.

Ranieri, arrivé cet été à Leicester City, s'est dit impressionné par les qualités techniques du milieu offensif algérien auteur de deux buts au cours des premiers matches amicaux de son équipe dans le cadre de



ses préparatifs pour le prochain exercice. Mahrez a été transféré à Leicester City en janvier 2014 en provenance du Havre AC (Ligue 2 française). Ce transfert a donné une autre dimension au joueur de 24 ans.

En effet, il a été appelé, quelques mois plus tard, en sélection algérienne avec laquelle il a disputé la Coupe du monde 2014 et la Coupe d'Afrique 2015.

Il a été également promu avec son équipe en Premier League anglaise en fin d'exercice 2013-2014.

Newcastle
Mehdi Abeid vers Fortuna
Düsseldorf



Le milieu international algérien Newcastle (Premier league anglaise) Mehdi Abeid, devrait s'engager dans les prochains jours avec le club allemand de Fortuna Düsseldorf (Bundesliga 2), rapporte le site de France Football. Les négociations semblent bien avancées avec le club allemand qui s'est montré très entreprenant pour finaliser le transfert du joueur algérien de 22 ans, par rapport aux deux clubs français Lille et Montpellier, qui convoitent également l'ancien lensois, pré-

cise la même source. Fortuna Düsseldorf, qui a entamé le championnat par un match nul (1-1) sur le terrain de l'Union Berlin, avant terminé à la 10^e place au classement du précédent exercice, Abeid auquel il reste un an de contrat ne semble pas faire partie des plans des «Magpies». Le joueur algérien, dont la saison a été marquée par des blessures à répétition, n'a pas été utilisé régulièrement par le staff technique. Forfait pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale, pour blessure, Abeid (23 ans) a effectué son retour chez les Verts à l'occasion de la réception des Seychelles (4-0) le 13 juin dernier à Blida (20h30) dans le cadre de la première journée (Gr J) des qualifications de la CAN-2017 au Gabon. Il avait fait son apparition en cours du jeu à la 85^e minute du jeu en remplaçant d'Islam Slimani.

COUPE D'ALGERIE DE FOOTBALL 2016/32^{ES} DE FINALE
Le tirage au sort se déroulera le 30 novembre

LE TIRAGE au sort des 32^{es} de finale de la 52^e Coupe d'Algérie de football 2015 se déroulera



le lundi 30 novembre prochain, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP). Les 32^e de finale se joueront les vendredi 25 et samedi 26 décembre, alors que les tours régionaux sont programmés le samedi 10 octobre et le vendredi 13 novembre. La précédente édition de la Coupe d'Algérie a été remportée pour la première fois par le MO Béjaia, vainqueur en finale le 2 mai dernier à Blida du RC Arbaâ (1-0), grâce à un but signé Zahir Zerdab.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre

C'est quoi une République ?

Par Nazim Rochd

La majorité des Etats du monde se réclament d'être une «République», au sens où le pouvoir relève de la souveraineté populaire et non du diktat d'une couche sociale qui se transmet le pouvoir par voie héréditaire. L'antinomie est représentée, le plus souvent, par les royaumes, du fait de la référence moderne donnée, par exemple, par la révolution bourgeoise qui a aboli la monarchie française, pour la remplacer par une instance élue. Le mot république signifiant «chose publique», pour marquer l'appartenance du pays à la collectivité nationale, regroupant la communauté des citoyens qui désignent, à travers des élections, leurs gouvernants, auxquels ils confient la gestion et la destinée de la nation. Ceci dans le principe. Pourtant, il y a comme une difficulté à comprendre comment ce principe fonctionne, au vu du grand décalage qui existe entre le mandat donné et le comportement des gouvernements qui semble plus dépendre d'agendas occultes que des préoccupations réelles de leurs administrés. En Grèce, nous venons d'en vivre l'expérience, où par deux fois les électeurs ont confié la mission à un parti de mettre fin au calvaire qu'ils vivent. La première fois c'était pour le propulser à la tête de l'Etat, sur la base de son programme contre la dictature de l'Union européenne des commis des banques. La seconde fois c'était pour dire «non» aux propositions de cette UE, lors d'un référendum sur le sujet. La chose allait de soi, la Grèce est une «République» et a même le privilège d'avoir inventé

la démocratie, dès l'antiquité. Malgré cela le parti en question, Syriza, a fait tout le contraire de ce qui lui était demandé. Il a pris à son compte la liste des mesures dictées par l'UE et non pas les desiderata de ses mandants, ceux-là qui lui ont conféré la légitimité de diriger la Grèce. Bien plus, il va réprimer ceux, parmi ces derniers, qui ont protesté contre cette atteinte au bon droit, contre le fait d'abuser de la représentativité à des fins hostiles au pays. La police qui a usé des matraques et des gaz lacrymogènes obéissait aux ordres des détenteurs de la légitimité populaire, contre ceux qui ont délégué cette légitimité, selon une logique dont on a peine à saisir les fondements. Et la Grèce n'est pas le seul endroit, au monde, où la «République» présente ce type de fonctionnement. Du coup, il y a matière à s'interroger sur le sens caché de ce concept, dont les caractéristiques contredisent l'acception qui en est donnée. Plus loin, une fois que l'on s'est rendu compte que la configuration du paysage politique, du moins dans les modèles achevés de la démocratie connue, ne laisse aucune possibilité alternative de respecter la «République» dans toute sa plénitude, il faudra bien conclure au règne d'un système plus pernicieux que toutes les dictatures, en termes d'emprise sur le mode de détention du pouvoir. Un système qui semble, toutefois, avoir épuisé ses moyens de duper, puisqu'il montre de plus en plus sa nature oligarchique, au fur et à mesure que s'étend la prise de conscience que la «République» n'est que par les apparences et reste encore à concevoir.

N. R.

Décès d'un grand journaliste

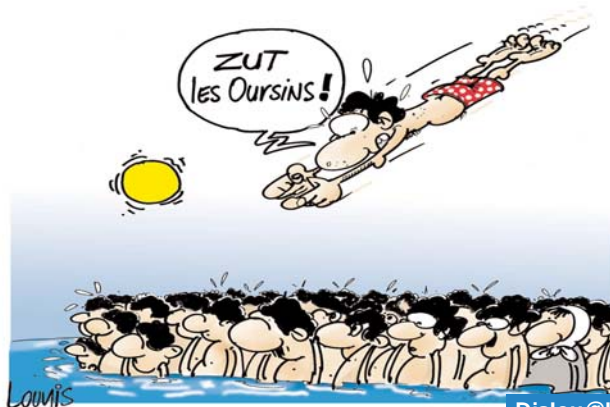
Malik Ait Aoudia, combattant de la liberté

LE JOURNALISTE et réalisateur algérien Malik Ait Aoudia est décédé, dans la soirée du jeudi, des suites d'une longue maladie, ont annoncé ses proches. Malik Ait Aoudia est connu entre autres pour avoir réalisé, en 2013, avec Séverine Labat «Le Martyre des sept moines de Tibhirine», un documentaire sur la vie et l'assassinat des sept moines du monastère de Tibhirine. Co-réalisateur de «Autopsie d'une tragédie : Algérie 1988-2000», il s'en est allé avant de réaliser son dernier rêve : partir en Syrie. Il voulait «dénoncer ce qu'aucun journaliste occidental n'a eu le courage de faire. Il voulait interroger et filmer aussi bien la résistance syrienne que les chefs de Daech», raconte son ami Rachid Bousdira. «Il m'avait dit : je vais mourir avec cette frustration». Chacune de ses enquêtes, la dernière consacrée à la Tunisie, un pays qu'il aimait, était menée avec cette connaissance de l'histoire, cette mise en perspective et ce sens de la précision. Sur une terre de feu, entre des rivages tourmentés, Malik Ait Aoudia a filmé, écrit, lutté, souffert. Le quotidien «Le Jour d'Algérie» s'associe au deuil de sa famille et de ses proches. Il était et restera l'un des grands.

Meriem B.



VACANCES AOÛT LES PLAGES RENOUENT AVEC LE GRAND RUSH



Djalou@hotmail.com

Une centaine de morts en une semaine

Le terrorisme routier s'aggrave durant l'été

■ Bien qu'on soit en pleine saison estivale, la période de la détente et de la relaxation, l'hécatombe routière ne connaît aucun répit, attriste et endeuille des centaines de familles chaque mois. Rien que pour cette semaine 97 morts et 1 091 blessés ont été déplorés, selon le bilan de la Gendarmerie nationale.

Par Yasmine Ayadi

Cette criminalité augmente le ton comme à chaque saison estivale. Après un mois de ramadhan meurtrier placé à une autre période de grandes vacances aussi meurtrière. Quarante-dix-sept personnes ont trouvé la mort et 1 091 autres ont été blessées dans 538 accidents de la circulation survenus au niveau national durant la semaine passée selon le commandement de la Gendarmerie nationale. Oran vient en tête des wilayas ayant enregistré le plus grand nombre de décès avec 7 morts, suivie de Bouira (6) puis Béchar, Mascara et Mila avec 5 morts, précise la même source. 90,52% de ces accidents sont dus au facteur humain, comme à l'habitude, 03,90% aux piétons, 03,72% à l'état des véhicules et 1,86% à l'état des routes, selon la Gendarmerie nationale. Un autre bilan de la Protection civile fait état de 19 morts et 79 blessés dans les accidents de la circulation. Ces victimes sont déplorées durant les jeudi et vendredi, indique la même source selon un bilan rendu public samedi par la Protection civile. Les tramways ne sont pas en reste, ils rejoignent le club des accidents meurtriers et l'on enregistre déjà des victimes. Un homme âgé d'une trentaine d'années a été mortellement percuté dans la soirée de mercredi dernier par une rame de tramway à Alger, a indiqué jeudi dans un communiqué la Setram, la société d'exploitation des tramways. L'accident s'est produit mercredi vers 23 h18 mn entre les stations Mimouni et Mouhous, précise la même source selon laquelle «un homme d'environ la trentaine se trouvant sur la voie a été percuté par une rame». «Le trafic a été immédiatement interrompu pour permettre le déploiement du plan d'intervention de sécurité», ajoute la Setram, qui souligne que «ce tragique accident a malheureusement entraîné le décès de la victime». La Setram, qui gère les tramways d'Alger, Oran et Constantine, a indiqué qu'une enquête approfondie a été immédiatement ouverte afin d'élucider les circonstances de ce (malheureux) accident. Plusieurs accidents corporels et matériels, provoqués par l'insouciance des piétons et des automobilistes, ont été enregistrés à Alger, Constantine et Oran depuis la mise en service des tramways en Algérie en 2011, rappelle t-on. Un autre accident a été déploré à Mila suite au dérapage d'un bus près de Grarem. 26 passagers d'un bus ont été blessés à la suite du dérapage du véhicule de transport en commun, jeudi, sur la route nationale n° 27 (Constantine-Jijel) dans la commune de Hamala, près de Grarem (Mila), selon la Protection civile. Le conducteur du bus qui transportait des excursionnistes en route vers les plages de la corniche jijélienne,

ron la trentaine se trouvant sur la voie a été percuté par une rame». «Le trafic a été immédiatement interrompu pour permettre le déploiement du plan d'intervention de sécurité», ajoute la Setram, qui souligne que «ce tragique accident a malheureusement entraîné le décès de la victime». La Setram, qui gère les tramways d'Alger, Oran et Constantine, a indiqué qu'une enquête approfondie a été immédiatement ouverte afin d'élucider les circonstances de ce (malheureux) accident. Plusieurs accidents corporels et matériels, provoqués par l'insouciance des piétons et des automobilistes, ont été enregistrés à Alger, Constantine et Oran depuis la mise en service des tramways en Algérie en 2011, rappelle t-on. Un autre accident a été déploré à Mila suite au dérapage d'un bus près de Grarem. 26 passagers d'un bus ont été blessés à la suite du dérapage du véhicule de transport en commun, jeudi, sur la route nationale n° 27 (Constantine-Jijel) dans la commune de Hamala, près de Grarem (Mila), selon la Protection civile. Le conducteur du bus qui transportait des excursionnistes en route vers les plages de la corniche jijélienne,



en provenance d'Aïn M'Ilia, a perdu le contrôle du véhicule non loin du pont de l'oued Eddis, selon la même source qui a précisé qu'aucune blessure grave n'est à déplorer.

Y. A.

Décès

L'ancien ministre des Moudjahidine Brahim Chibout n'est plus

L'ANCIEN ministre des Moudjahidine Brahim Chibout est décédé hier matin à Alger à l'âge de 89 ans, a-t-on appris auprès des compagnons du défunt. Né en 1927 à El Harrouch (Skikda), le défunt a rejoint le mouvement national à l'âge de 20 ans. Après des années de lutte armée, il a été promu au grade d'officier au sein de l'Armée de libération nationale (ALN) puis nommé responsable de région dans la wilaya I historique. Après l'indépendance, le défunt a occupé plusieurs postes dont député de l'Assemblée populaire nationale (APN). Il a également travaillé comme avocat pour une courte durée et était membre de plusieurs commissions de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) avant d'être nommé ministre des Moudjahidine durant la période de 1991-1994.



Boumerdès

Vol de 35 têtes de moutons d'une étable à Benchoud

UN RÉSEAU de malfaiteurs spécialisé dans le vol de bestiaux sévit dans la région orientale de Boumerdès. La dernière victime est un éleveur du village Mecharef relevant de la commune de Benchoud à 50 km l'est du chef-lieu de wilaya Boumerdès. Lequel a été victime du vol de son cheptel composé de 35 têtes de moutons qui se trouvaient dans l'étable, située non loin de son domicile, a-t-on appris d'une source locale. Selon cette dernière, les auteurs du vol ont agi dans la nuit. Aussitôt, le propriétaire de l'étable a averti les services de sécurité du méfait. Lesquels gendarmes se sont rendus sur les lieux pour constater et relever le moindre indice avant de déclencher une enquête pour retrouver le ou les auteurs du vol. La même source indique que plusieurs vols similaires ont été commis dans la région au cours de ces dernières semaines notamment à la fin du mois de ramadhan, ajoutant que «les malfaiteurs ont agi avec la complicité d'une personne du village qui reste à identifier».

A.K.